

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 11
Procurations : 3

Objet :

Décision modificative n° 1

L'an deux mille vingt trois
Le 12 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

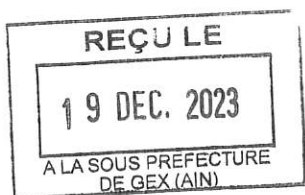
Date de la convocation : 06 décembre 2023

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Anneke VAN DER VOSSEN, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pascal BRUN, Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND.

Absents : M. Nicolas GRES, M. Stéphane BOCKEN, Mme Sylvie PADLESWKI.

Secrétaire : Mme Marie-Laure BERTRAND



Mme le Maire **EXPOSE** au Conseil Municipal,

La nécessité de procéder à des ajustements budgétaires visant à abonder le chapitre 66 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Abonder le chapitre 66 – Charges Financières

CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM	DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
022 – Dépenses imprévues de fonctionnement		70 000 €	- 5 000 €	65 000 €
66 – Charges financières	66111	49 000 €	+ 5 000 €	54 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n° 1 permettant d'abonder le chapitre 66,

AUTORISE Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

